



Les enfants grands : un apparentement difficile

Une demi-journée *de rappels théoriques entrecoupés par les questions des participants*

→ Recueillir, accueillir un enfant grand

- Les particularités de l'enfant grand privé de famille
- Abandon, séparation, adoption : verbalisation et acceptation
- « Bonne insertion dans la famille d'accueil »: mythe et réalité
- Accompagner l'équipe sociale et la famille d'accueil vers l'adoption d'un enfant grand

→ Préparer un enfant à changer de statut

- Préparer un enfant grand à son adoption
- Les auditions par le Conseil de Famille
- Rôles différenciés et complémentaires des acteurs sociaux, des familles d'accueil et du conseil de famille
- Accompagner un enfant en cas d'absence de projet d'adoption
- Le dossier de l'enfant

→ Accompagner le placement adoptif

- La recherche de parents : le rôle du SIAPE, d'ERF et des ORCA
- La préparation des postulants
- La mise en relation : le rôle du « passeur »
- Le départ chez les futurs parents
- Le suivi du placement

Une demi-journée *autour d'une étude de cas*

- Présentation de la situation d'un enfant et élaboration collective d'une stratégie possible d'apparentement avec déclinaison de chacune des étapes nécessaires,
- **L'enfant placé** : l'enfant sous tutelle d'état ou sous délégation parentale. Intérêts et limites aux changements de situation,
- **L'enfant adolescent adopté** : une construction identitaire difficile (sentiment de double appartenance, double loyauté), réveil des blessures du passé et quête des origines.

Une journée

consacrée à l'optimisation du travail d'équipe nécessaire pour réussir l'apparentement d'un enfant grand

- Supervision autour d'une situation, apportée par les participants, d'un enfant ayant subi un échec d'apparentement ou d'adoption.
- Travail sur **l'articulation des différents services du département** : rôle de chacun en fonction des moments de la vie de l'enfant.

Il s'agit, lors de cette journée, de faire un travail d'équipe pour permettre des adoptions réputées difficiles, et apprendre à repérer les risques face à de tels apparentements.

Pour qu'elle soit constructive, il est nécessaire que la plupart des intervenants du service soient présents, y compris le président de la commission d'agrément et du conseil de famille, ainsi que le tuteur. Il faut de la part des responsables du service une véritable volonté de mettre en place des schémas nouveaux, et une nouvelle manière de travailler. La réflexion et la mise en place de cette nouvelle stratégie se fera grâce aux apports de l'ensemble du groupe.